

Première conférence internationale sur la femme dans le sport

Comme nous le mentionnions dans notre numéro de décembre (No 134), nous revenons plus en détail sur *la première conférence internationale sur la femme dans le sport* qui s'est tenue à Londres, du 4 au 6 décembre 1978, sous le patronage de SAR la Princesse Anne. Placée sous la présidence de Mme Mary A. Glen Haig, elle fut organisée par le CCPR (Central Council of Physical Recreation).

Une grande variété de problèmes touchant à la participation féminine dans le sport fut soulevée au cours du programme de conférences, s'étalant sur trois jours, et de débats approfondis. Au centre des principaux pôles d'intérêt, retenons le point de vue des athlètes, la sportive et la société, la sportive et la médecine, la sportive et les moyens d'information, la sportive et les organisations sportives, et enfin, la femme dans le contexte olympique.

Alors que l'issue de la conférence approchait, il fut possible de parvenir aux conclusions suivantes, qui se rapportaient essentiellement à quatre principaux pôles d'intérêt.

1. Sport et médecine

- Les raisons expliquant les différences entre les performances sportives masculines et féminines relèvent, selon toute vraisemblance, beaucoup plus d'un fait social et culturel que biologique.
- Aucune restriction ne devrait s'opposer à la participation des femmes à des sports traditionnellement masculins pour des raisons biologiques ou physiologiques.
- Aucune distinction ne devrait être pratiquée au stade précédant la puberté entre garçons et filles en ce qui concerne la participation sportive.

2. Les organisations sportives

- Les femmes devraient s'efforcer d'obtenir qu'un pourcentage plus important

d'entre elles soit élu au sein d'organisations sportives représentatives.

- Des pressions devraient s'exercer sur les pays qui, jusqu'ici, ne reconnaissent pas le sport féminin.
- D'une manière générale, la nécessité de promouvoir la participation des femmes dans le sport et aux loisirs à l'échelle mondiale se fait sentir.

3. Sport et moyens d'information

- Il est nécessaire que toutes les organisations intéressées par le sport féminin s'attachent à sa diffusion par les moyens d'information reflétant fidèlement les capacités et les intérêts de la femme sur le plan sportif.

4. Sport féminin et éducation

- Les attitudes adoptées vis-à-vis du sport féminin sont en partie développées et encouragées par l'école. Aussi les éducateurs se devraient d'aider les jeunes filles à disposer d'une véritable liberté dans le choix, par l'intermédiaire de l'expérience, ce qui leur permettrait de profiter pleinement des occasions offertes.

*
* *